

<https://enseignants.se-unsa.org/Pour-une-EPS-indispensable-et-utile-a-tous>



Pour une EPS indispensable et utile à tous !

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -

Date de mise en ligne : vendredi 11 septembre 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La publication par le ministère de Repères pour la reprise de l'EPS en contexte Covid ne répond pas totalement aux besoins des équipes dans les établissements scolaires. Le SE-Unsa fait le point sur les difficultés de cette rentrée.

Adaptation pédagogique de l'EPS à un contexte inédit

Suite à la publication des *Repères pour la reprise de l'EPS en contexte Covid*, les équipes EPS ont dû s'interroger sur les modalités de reprise et sur les contraintes qui s'imposent à la pratique de l'EPS. Ce travail de concertation et de coordination a fortement impacté les équipes qui sont en effet les plus à même de mesurer ce que l'on peut faire ou ce que l'on ne peut pas faire au regard des exigences du protocole et des infrastructures disponibles.

Le SE-Unsa regrette que ce travail de concertation ait dû se faire dans l'urgence, alors que de nombreux équipements sportifs sont encore fermés. Les équipes ont besoin de temps et de confiance, loin de toute injonction ou urgence.

La disponibilité des infrastructures sportives

Chaque élève doit pouvoir bénéficier du volume horaire hebdomadaire dédié à l'EPS, discipline contribuant à développer une culture de l'activité physique régulière et durable. Ceci est d'autant plus justifié après la période de confinement qui a pu entraîner une sédentarité plus importante chez les jeunes.

Les enseignants d'EPS ne peuvent pas agir seuls face aux collectivités locales.

Pour le SE-Unsa, le ministère de l'Éducation nationale doit tout mettre en oeuvre pour garantir l'accès aux structures sportives dans le respect des contraintes sanitaires.

L'accompagnement des équipes

Lorsque le contexte et les conditions matérielles permettent de respecter les exigences sanitaires, les équipes doivent pouvoir être accompagnées dans le choix de leurs activités et des aménagements à prévoir selon les possibilités qui s'offrent à elles (terrains, salles, nettoyage et désinfection assurés, ...).

Pour le SE-Unsa, l'enjeu est de permettre aux élèves de renouer avec une pratique physique et sportive, notamment de plein air.

Le SE-Unsa sera vigilant à ce que le cadre de l'EPS et du sport scolaire puisse être réellement utile aux élèves et à ce que les équipes soient accompagnées.

2S2C : un dispositif inadapté

Le dispositif 2S2C montre ses limites dans un contexte où l'enseignement de l'EPS nécessite d'importants pouvoirs d'adaptations des enseignants d'EPS ou des professeurs des écoles pour proposer une EPS de qualité, dans le respect des exigences sanitaires. Discipline particulièrement exposée par le mouvement des élèves, la gestion des trajets et l'accès à différentes structures.

À ce jour, peu de communes ont fait le choix de mettre en oeuvre le dispositif et, lorsqu'il existe, il se limite à proposer un service de garderie aux élèves que les écoles ne peuvent accueillir. On est bien loin des enjeux éducatifs visés.

Pour une EPS indispensable et utile à tous !

Les enseignants d'EPS ont toujours été force de proposition et continueront de l'être, en restant les principaux acteurs des partenariats déjà ancrés (classe à horaires aménagés, sections sportives, événements UNSS, *Journée du sport scolaire, Génération 2024*).

[Lire notre article sur les bilan et perspectives du dispositif 2S2C](#)

Pour le SE-Unsa, ce dispositif exceptionnel permet de répondre à une situation exceptionnelle mais il ne doit pas se substituer à l'EPS ou aux partenariats déjà existants.